

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-455710900-0-1

Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA représenté par son directeur général, Christophe VICTOR , déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 11/04/2025, 02/05/2025

Support de parution : Le Dauphiné Libéré

Département de parution : Isère

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

ARRETE PORTANT OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SECTEUR DE BIEVRE ISERE

Le président de Bièvre Isère Communauté par arrêté n°AR 2025 HAB 022 du 8 avril 2025, fait connaître qu'il sera procédé, du 28 avril 2025 à 9h au 28 mai 2025 à 12h, soit un total de 31 jours consécutifs, à une enquête publique sur la modification de droit commun n°3 du PLU la coal d'Urbanisme intercommunal (PLUI) du secteur de Bièvre Isère conjointement à la modification n°3 du PLUI de secteur de la Région Saint Jeannaise. La présentation de l'ensemble des modifications projetées est précisée dans l'arrêté d'overture d'enquête, ainsi que dans la note de présentation incluse dans le dossier soumis à enquête publique. Pour le secteur de Bièvre Isère, les modifications porteront sur - Le règlement écrit : des modifications sont apportées pour l'ensemble des communes concernées par ce PLUI (soit 37 communes).

I reglement decrit : des modifications sont apportées pour l'ensemble communes concernées par ce PLUI (soit 37 communes).

Le réglement graphique:

'Cartes 4.2.1 et 4.2.2 - Plan d'ensemble et zoom centre: des modifications sont apportées pour les communes de Champier, Gillonnay, La Côte Saint-André, La Frette, Marcilloles, Marnans, Porte des Bonnevaux, Roybon, Saint Clair sur Galaure, Saint Geoirs, Saint-Siméon de Bressieux, Sillans, Viriville.

'Cartes 4.2.3 - Protections et contraintes risques: des modifications sont apportées pour les communes (soit 37 communes).

'Cartes 4.2.4 - Assaintsement des daux usées: cette carte est supprint 2.4 Assaintsement des daux usées: cette carte est supprint 2.4 Assaintsement des daux usées: cette carte est supprint 2.4 Assaintsement des daux usées: cette carte est supprint 2.4 Assaintsement des daux usées: cette carte est supprint 2.4 Assaintsement des daux usées: cette carte est supprint 2.4 Assaintsement des communes (soit 37 communes).

'Cartes 4.2.6 - Emplacements réservés et servitudes de pré-localisation: des modifications sont apportées pour les communes de Champier, Faramans, Gillonnay, La Côte Saint-André, Marcilloles, Penol, Porte des Bonnevaux, Roybon, Saint-Clair sur Galaure, Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Saint-Geoirs,

tenus à disposition du public en version papier dans les lieux suivants :

- BIEVRE ISERE COMMUNAUTE - Siège de l'Intercommunalité (Siège de l'Enquéte)
ZAC Grenoble Air Parc - 1 avenue Roland GARROS - 38 590
ST ETIENNE DE ST GEOIRS
Horaires: du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h /
Horaires: du lundi au jeudi et de 13h30 à 16h30
BIEVRE ISERE COMMUNAUTE - Maison de l'Intercommunalité
366 rue Stéphane Hessel - ZAC des Basses Echarrières - 38440
ST JEAN DE BOURNAY
Horaires: du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h /
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Un ordinateur, avec le dossier dématérialisé consultable, ser amis à disposition dans ces deux lieux d'enquête Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête sur le site:

d'enquête soir se galement disponible durant l'enquête sur le site.

Intps://www.bievre-isere.com/les-services/urbanisme/les-pluis/plui-bievre-isere/
Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions:

- Par courriel, à l'adresse mail dédiée: pluicbiée/bevre-isere.com
- Par deorit, sur le registre papier ouvert à cet effet dans chacun des 2 lieux d'enquête;
- Par courrier postal, avec pour objet «Enquête publique Modification n°3 du PLUI du secteur de Bièvre Isère», à l'adresse suivante:

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

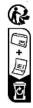
- Par courrier postal, avec pour objet - Enquête publique Modification m'3 du PLUi du secteur de Bièvre Isères, à l'adresse suivante :

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur Bièvre Isère Communauté
ZAC Grenoble Air Paro - 1 avenue Roland Garros
38 590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS
Le commissaire enquêteur sera présent lors de permanences pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales, favorables ou defavorables, les propositions ecrites ou orales, favorables ou defavorables, les propositions exites ou orales, favorables ou defavorables, les propositions Siège de Bièvre Isère Communauté à St Etienne de St Geoirs - Mercredi 7 mai de 14 h a 17 h - Mardi 20 mai de 14 h a 17 h - Mercredi 28 mai de 9 h a 12h
Maison de l'Intercommunalité à S Jean de Bournay - Lundi 12 mai de 9 h à 12h
Deux réunions publiques auront lieu pendant la durée de l'Le 30 avril 2025 à 18h30 à la maison de l'intercommunalité à Saint Jean de Bournay.
- Le 7 mai 2025 à 18h30 au siège de Bièvre Isère Communauté à Saint Etienne de Saint Geoirs.
A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur rendra un rapport et ses conclusions qui seront tenus à la disposition du public pendant un an à compler de la côture de l'enquête, au siège de l'enquête, le commissaire enquêteur rendra un rapport et ses conclusions qui seront tenus à la disposition du public pendant un an à compler de la côture de l'enquête, au siège de l'enquête, le commissaire enquêteur rendra un rapport et ses conclusions qui seront tenus à la disposition du public pendant un an à compler de la côture de l'enquête, et le commissaire enquêteur rendra un rapport et ses conclusions qui seront tenus à la disposition du public pendant un an à compler de la côture de l'enquête, et a complex de l'enquête, le commissaire enquêteur rendra un rapport et ses conclusions qui seront tenus à la disposition du public pendant un an à compler de la côture de l'enquête, et enquête, et enquête le le commissaire enquêteur rendra un rapport et ses conclusions qui seront

sife
https://www.bievre-isere.com/les-services/urbanisme/les-pluis/
plui-bievre-isere/
A l'issue de l'enquête publique, le dossier de modification n°3
du PLUI du secteur de Bievre Isère, éventuellement modifié pour
tenir compte des avis joints au dossier, des observations du
public et du rapport et conclusions du commissaire enquêteur,
est approuve par délibération du conseil communautaire de
Bievre Isère.
Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées
Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées.

Bièvre Isère. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur le Président de Bièvre Isère Communauté ou au 04 74 20 98 30.

$\label{lem:decomp} DE\text{-ST-GEOIRS/Le-Dauphine/E.P-modif.-n-3-du-PLUi-secteur-de-Bievre-Isere.html}$



Christophe VICTOR

Directeur Général

DIRECTION GENERALE